

LE JOURNAL DE ROUBAIX
N° 157
LE MEILLEUR
DES JOURNAUX
DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique... 34.00; 64.00; 92.00
Union postale... 36.00; 66.00; 94.00

REDACTION-ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING: 33, rue Carvet. Tél. 67.
Chèques postaux 87 Lille.

Voulez-vous lutter
CONTRE
LA VIE CHÈRE
Faites vos achats
AU SOLDEUR
33 Rue Pierre-Bailly 33
ROUBAIX
CHAUSSURES
pour toutes les formes
à des Prix incroyables

BILLET PARISIEN

LE CARTEL
ET LES PROJETS
FINANCIERS

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 5 JUIN (Mimut).

MM. Painlevé et Caillaux ont reçu aujourd'hui une délégation des groupes du Cartel pour chercher avec elle un terrain d'entente au sujet des projets financiers déposés par le Gouvernement. Les critiques adressées à ces projets sont de deux sortes : les unes sont d'ordre technique; les autres manifestent une tendance purement politique. Il convient, pour bien saisir le sens de l'entrevue d'aujourd'hui, de distinguer très nettement les unes et les autres.

Des objections techniques sont faites, en effet, au plan financier établi par M. Caillaux. D'excellents esprits lui reprochent de s'être contenté d'acquiescer la seconde partie de son programme, à savoir la stabilisation monétaire. Ils estiment que l'assainissement monétaire doit aller de pair avec l'assainissement budgétaire. Ils arguent, comme le faisait récemment M. Romier, partisan de cette dernière thèse, que le public, s'il est prêt à faire des sacrifices, veut les faire à bon escient. Il veut avoir la certitude que son effort ne sera inutile. Pour cela, il faut que le point d'arrivée soit aussi nettement tracé que le point de départ. Toutes les étapes de notre relèvement financier doivent être mises sous ses yeux.

De pareilles suggestions s'inspirent évidemment d'élites raisonnables et d'observations incontestables. On doit donc se féliciter que M. Caillaux ait promis à M. Loucheur, qui a exposé une opinion analogue, d'en tenir le plus grand compte. Ce faisant, le ministre des Finances a marqué sa volonté de collaborer avec les membres du Parlement qui, par leur compétence financière et leur habitude des affaires publiques, ne peuvent que guider sagement l'action du Gouvernement.

Mais, à côté de ces critiques, il en est d'autres dont les mobiles sont moins désintéressés; ce sont celles proférées par M. Vincent Auriol au nom des socialistes. Un des grands reproches que le président de la Commission des finances adresse au Gouvernement, c'est de n'avoir pas traité avec suffisamment de respect l'œuvre financière de M. Herriot. Le présent Cabinet a aussi dit que le budget dressé par les soins de ce dernier n'était pas en équilibre. C'est là un crime de lèse-croûte que les socialistes ne sont pas en demeure de supporter. En outre, ils s'obstinent à réclamer l'application préventive sur le capital, encore que MM. Painlevé et Caillaux aient déclaré qu'ils n'en voulaient à aucun prix.

En résumé, pour la première catégorie d'objections, un accord est probable; pour la seconde, tout accord de principe est impossible.

LES CHANGES

Table with 2 columns: Day (Jeudi, Vendredi) and Exchange Rates for Livre, Dollar, and Belgique.

La réforme électorale. - La situation financière
MM. Painlevé et Caillaux reçoivent la délégation du Cartel

LES SUGGESTIONS DE M. LOUCHEUR
Paris, 5 juin. - M. Painlevé a reçu ce matin les délégués des groupes de gauche. An sujet de la réforme électorale il a été décidé qu'un comité serait institué prochainement après que les socialistes se seront prononcés pour se prononcer sur le retour au scrutin d'arrondissement.

Répondant à M. Vincent-Auriol, M. Caillaux a confirmé que l'augmentation de la cote de l'impôt sur le revenu ne porterait que sur les revenus supérieurs à 20.000 fr. Il a ajouté que l'équilibre budgétaire était à son sens la condition indispensable de l'assainissement financier, qu'il demeurait toujours hostile à tout prélèvement sur le capital et qu'il ne voyait de solution que dans l'impôt.

Impressionné par les suggestions de M. Loucheur, le ministre se mettra d'accord avec la commission des finances et le cartel, le plus tôt possible sur les mesures à prendre pour réaliser l'assainissement financier.

A la sortie de la réunion les délégués ont déclaré que les points de vue s'étaient sensiblement rapprochés et qu'un accord définitif pourrait être réalisé ultérieurement.

SIX PASSAGERS D'UN AVION DE LA MARINE CAPOTENT DANS UN CHAMP DE BLÉ

Toulouse, 5 juin. - Un gros avion de la marine, portant le pilote et cinq passagers se rendant de Rochefort à Saint-Basle, s'est écrasé, dans un champ de blé, en s'écrasant à l'aérodrome de Francastel, près de Toulouse.

Un Canadien tue sa mère, ses cinq enfants, son frère et sa belle-sœur
Hamilton (Ontario), 5 juin. - Un homme pris de folle fureur, a tué à coups de feu ses enfants, sa mère, son frère et sa belle-sœur.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

La note interalliée envoyée au Reich

Paris, 5 juin. - La note interalliée qui a été remise jeudi au chancelier allemand par les représentants des alliés à Berlin, a, comme on sait, un double objet:

1^o Faire connaître, en détail, au gouvernement de Berlin, les engagements de l'Allemagne à ses obligations, telles qu'elles ont été prescrites par les clauses militaires du Traité de Versailles;

2^o Préciser les mesures que le Reich devra prendre pour redresser les manquements constatés et pour être édités ensuite à bénéficier, aux termes de l'article 429, de l'évacuation anticipée de la zone de Cologne.

Les Gouvernements alliés ont consigné dans un mémorandum annexé à leur lettre, divers états, notamment le relevé des principaux points des clauses militaires sur lesquelles ils n'ont pas encore reçu satisfaction et la liste détaillée des redressements nécessaires au sujet desquels les Gouvernements alliés ont donné toutes les instructions utiles à la Commission de contrôle.

Les alliés tiennent à affirmer à nouveau qu'ils entendent se conformer scrupuleusement à l'article 436 du Traité.

En effet, parmi ces obligations, que le gouvernement allemand représente comme d'ordre secondaire, figurent des clauses sur l'importance desquelles les alliés ont depuis longtemps, et notamment dans leur note collective du 29 septembre 1922, valablement attiré l'attention du gouvernement allemand.

Bien plus, celui-ci, à plusieurs reprises et tout récemment encore, a commis de graves violations graves qui ont entraîné l'engagement pour de courtes périodes en matière de certaines Associations, interdisant la poursuite d'une instruction militaire; en favorisant le développement de certains outillages dans les usines.

Les alliés adressent un nouvel et pressant appel au gouvernement allemand qu'il donne, avec le bon vouloir nécessaire, aux questions encore en suspens, le règlement qu'exige la gravité de la situation. C'est pour lui le seul moyen d'apporter un soulagement à l'Allemagne par la libération d'une partie de son territoire occupé.

Les gouvernements alliés examinent dans une annexe, l'état d'exécution des diverses clauses militaires du Traité de Versailles. Ils énumèrent ensuite les principaux points des clauses militaires, au sujet desquelles il n'a pas encore été obtenu satisfaction.

Il y a donc encore une liste détaillée des redressements nécessaires pour que les clauses militaires du Traité puissent être considérées comme remplies d'une manière satisfaisante et dont voici un résumé:

Militarisation de la police; incomplète destruction des usines, dépôts et ateliers; matériel en excédent; réorganisation du grand état-major, etc.

Un ensemble de violations serait de nature à en laisser subsister, à permettre au gouvernement allemand de reconstituer une armée en violation formelle du Traité de Versailles.

La note collective proprement dite, sont jointes des annexes indiquant:

1^o L'état d'exécution des clauses militaires du Traité;

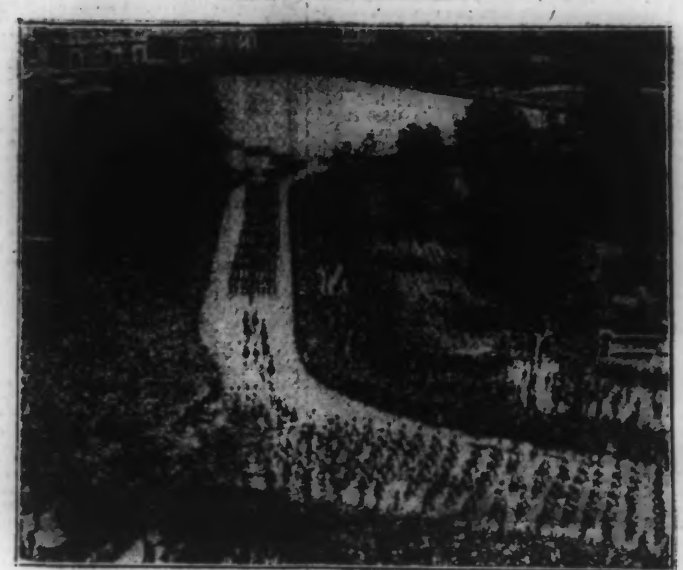
2^o Les points principaux des clauses auxquelles l'Allemagne n'a pas encore satisfait;

3^o La liste des redressements nécessaires pour que les clauses militaires du Traité puissent être considérées comme exécutées fidèlement.

La Commission de contrôle a constaté que les clauses militaires du Traité de Versailles n'ont pas été exécutées fidèlement.

Un complot catalan contre le Roi d'Espagne
UNE BOMBE DEVAIT FAIRE SAUTER LE TRAIN ROYAL
Quatorze arrestations
Perpignan, 5 juin. - Des voyageurs venant de Barcelone annoncent que la police vient de découvrir un complot qui aurait été fomenté à l'occasion du voyage du roi à Barcelone.

Le 60^e anniversaire du Roi d'Angleterre



De grandes cérémonies ont eu lieu à Londres, en l'honneur de l'anniversaire du Roi d'Angleterre. Le maréchal Foch y assistait, représentant le gouvernement de la République. Voici le défilé des troupes se rendant au palais royal de Buckingham.

AU MAROC

UNE NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LE MASSIF DE TAOUNAT
Rabat, 5 juin. - Abd-el-Krim a lancé une offensive violente sur le massif de Taounat. Les troupes françaises ont subi de graves pertes.

LE PRESTIGE D'ABD-EL-KRIM DIMINUE
Tanger, 5 juin. - Malgré les échecs sanglants des rebelles, des agents allemands et rivaux répandent parmi les indigènes de Tanger des bruits mensongers, concernant de prétendus succès d'Abd-el-Krim sur les troupes françaises.

LES DJEBALAS REFUSENT DES CONTINGENTS D'ABD-EL-KRIM
Tanger, 5 juin. - Les tribus Djebalaises, considérant qu'Abd-el-Krim conduit à un désastre, ont refusé de lui fournir des contingents.

LE BLOCUS DU RIFF
Les négociations se poursuivent favorablement entre la France et l'Espagne au sujet des événements du Maroc. Il se confirme que quelques diplomates des deux puissances se rencontreront soit à Madrid, soit à Paris, pour régler la question du trafic des armes et du blocus de la zone rifaine.

L'ENVOI D'UNE MISSION PARLEMENTAIRE
Paris, 5 juin. - La commission de l'armée de la Chambre a entendu, à la fin de la matinée, le Président du Conseil qui lui a donné communication de la réponse du maréchal Lyauté en ce qui concerne l'envoi au Maroc d'une mission de contrôle parlementaire.

A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
Un incident à l'inauguration du pavillon de la section russe
Paris, 5 juin. - Au cours de la visite de la section russe des Arts décoratifs à laquelle il avait été invité par l'ambassadeur de l'U.R.S.S., le ministre de l'Instruction publique, accompagné de M. Kraussine, a dû traverser les rangs de curieux parmi lesquels s'étaient groupés les communistes passionnés.

Le pacte de sécurité
La réponse à la note anglaise
Londres, 5 juin. - La réponse du Quai d'Orsay à la note anglaise du 29 mai est en cours de rédaction. Elle a été reçue, en ce qui concerne le Maroc, par M. de Bessières.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Le Japon s'offre à rétablir l'ordre

Londres, 5 juin. - Le « Daily Express » écrit que le gouvernement japonais a adressé une note qui semble dissimuler une menace sous une offre d'assistance. Cette note dit que si les autorités chinoises ne sont pas en état de maintenir l'ordre dans les différentes villes chinoises, les Japonais sont prêts à envoyer les forces navales et militaires nécessaires pour soumettre les insurgés. Cette menace cause une grande anxiété parmi les nations qui ont des intérêts en Chine et qui craignent les développements que pourrait prendre une pareille situation.

La concession française est indemne
Jusqu'à présent, la concession française de Shanghai n'a été à aucun moment, le théâtre de désordres quelconques, et le trafic y est sensiblement le même qu'en temps normal. Toutes les mesures de sécurité n'en ont pas moins été prises par nos représentants de Shanghai, qui, en dehors de la présence du « Jules-Ferry », disposent de forces de police renforcées - soldats tunisiens et corps de volontaires - et d'un matériel suffisant pour faire face à toute éventualité.

Pas d'action concertée des puissances
Londres, 5 juin. - L'Agence Reuter dit que, d'après des renseignements provenant de meilleurs bien informés, il n'y a pas eu jusqu'ici d'action concertée des puissances. Le corps consulaire semble avoir en grande partie la charge de la situation. Rien n'indique que le corps diplomatique de Pékin se propose une action conjointe. Il n'y a eu, jusqu'ici, que l'envoi de navires de guerre et le débarquement de détachements de marins et de fusiliers marins; mais en cas de nécessité, des troupes pourraient être envoyées de Manille et d'Indo-Chine. Actuellement, on n'a aucun désir d'intervenir et on n'a pas jusqu'ici proposé de le faire.

La Chambre de Commerce de Pékin préconise le boycottage des marchandises étrangères
La Chambre de Commerce de Pékin se prononce contre une grève générale, mais elle préconise le boycottage des marchandises et des billets de banque des pays impliqués dans l'insurrection de Shanghai; elle engage les déposants à retirer leur argent des banques de ces pays.

Des filateurs japonais reposent par les armes les émeutiers à l'assaut de leur usine
Shanghai, 5 juin. - Les directeurs japonais d'une filature sino-japonaise ont fait feu sur des émeutiers qui tentaient de s'emparer de l'usine. Cinq de ces derniers ont été blessés. Finalement, une importante force de police a chassé les émeutiers qui ont brisé des fenêtres et des meubles.

LES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE
sur les arriérés militaires de la guerre et à propos de la mort d'un soldat au Maroc
Paris, 5 juin. - La séance est ouverte à 13 h. 15, sous la présidence de M. Edouard Herriot.

M. FERDINAND FAURE
Développant son interpellation, M. Ferdinand Faure demande que le matériel de guerre soit utilisé, non pas à faire des obus, mais à fabriquer des machines et instruments dont l'Etat a besoin. MM. Narcisse Boulanger et Herriot interpellent verbalement M. Ferdinand Faure. M. Herriot est ramené à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

M. OSSOLA REPOUD
M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, monte à la tribune, le commencement par protester contre l'accusation des sabotages systématiques des arriérés par les fonctionnaires, qui en ont la responsabilité.

A PROPOS DE LA MORT D'UN SOLDAT AU MAROC
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Paul Constant sur les circonstances de la mort d'un soldat de la classe 1924, Antoine Declaux, du 24^e bataillon d'ouvriers du parc d'artillerie d'Orléans (Maroc).

M. Painlevé déclare que le maréchal Lyauté a fait savoir qu'une instruction judiciaire est ouverte contre l'inculpé, le capitaine Guez. Si les faits sont exacts, un jugement sera rendu sans complaisance et sans faiblesse. (Applaudissements). Une autre information analogue est ouverte dans un cas semblable.

M. Paul Constant remercie le ministre de la Guerre des déclarations qu'il a faites, et lui en demande une autre à propos des bagnes d'Afrique.

M. Painlevé. - Cette question déshonorante pour une démocratie des bagnes d'Afrique, sera réglée définitivement par nous.

L'ordre du jour est simple et est voté à main levée, à l'unanimité moins trois voix compromises.

Le dîner de l'Alliance nationale présidé par Mgr Julien
Paris, 5 juin. - L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, à qui revient le mérite d'avoir organisé la lutte contre la dénatalité, donnait hier soir son dernier dîner de la saison.

Après avoir été présenté dans une déférente allocution par M. Lefebvre-Dubois, Mgr Julien prit la parole. Il félicita l'Alliance nationale d'avoir donné l'impulsion à cette grande œuvre; le relèvement de la famille française; puis il s'attaqua au grave problème de dépopulation. Mgr Julien ne méconnaît pas la nécessité d'aider les familles pauvres à donner à la famille la place qui lui revient dans l'organisation sociale; il admet avec une certaine réserve les concours financiers destinés à stimuler les foyers qui n'entraient pas les enfants nombreux; mais pour lui, en définitive, la véritable solution réside dans le redressement de la morale et dans la consolidation de sentiment familial.

Cette conclusion a été saluée par les plus chaleureux applaudissements.

LA REORGANISATION ADMINISTRATIVE DES DÉPARTEMENTS RECOURVÉS
Paris, 5 juin. - Le gouvernement a déposé sur le bureau du Sénat le projet de loi portant réorganisation du régime administratif des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le II^e Circuit franco-belge

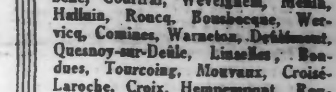
DU Journal de Roubaix

150 KILOMETRES

se disputera demain dimanche 7 juin, sur le parcours suivant: Watrelas (départ), Leers, Lys, Lannoy, Hem, Forest, Asce, Sainghin, Bonnières, Cysoing, Baisieux, Herlain, Marquain, Orce, Tournai, Froyennes, Tomblaine, Baillet, Pecq, Warocq, Espeirer, Dotignies, Luvinge, Mouscron, Aelbeke, Courtrai, Wervicq, Menin, Hellain, Roubaix, Bousbecque, Wervicq, Comines, Warneton, D'Armentières, Quésey-sur-Deûle, Linselles, Bousbecque, Tourcoing, Mouscron, Crois-Laroche, Croix, Houppefont, Roubaix (arrivée): avenue des Villas, à l'emplacement où a lieu l'arrivée de Paris-Roubaix.

Nos lecteurs trouveront sous la rubrique « Vie Sportive » l'itinéraire et l'histoire probable de notre épreuve.

UNE SINGULIÈRE COUTUME ANGLAISE



Un grand mariage anglais a eu lieu à St-Honoré d'Eylau, à Paris. Le vicomte Charles Benoist d'Azay épouse Miss Catherine Dews.

La coutume anglaise est amusante. Elle veut qu'on accroche à l'arrière de la voiture des jeunes époux, un soulier de marié et un soulier de la mariée. C'est ce qui s'est passé, ainsi qu'on le voit sur notre photographie.

Le dîner de l'Alliance nationale présidé par Mgr Julien

Paris, 5 juin. - L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, à qui revient le mérite d'avoir organisé la lutte contre la dénatalité, donnait hier soir son dernier dîner de la saison.

Après avoir été présenté dans une déférente allocution par M. Lefebvre-Dubois, Mgr Julien prit la parole. Il félicita l'Alliance nationale d'avoir donné l'impulsion à cette grande œuvre; le relèvement de la famille française; puis il s'attaqua au grave problème de dépopulation. Mgr Julien ne méconnaît pas la nécessité d'aider les familles pauvres à donner à la famille la place qui lui revient dans l'organisation sociale; il admet avec une certaine réserve les concours financiers destinés à stimuler les foyers qui n'entraient pas les enfants nombreux; mais pour lui, en définitive, la véritable solution réside dans le redressement de la morale et dans la consolidation de sentiment familial.

Cette conclusion a été saluée par les plus chaleureux applaudissements.

LA REORGANISATION ADMINISTRATIVE DES DÉPARTEMENTS RECOURVÉS

Paris, 5 juin. - Le gouvernement a déposé sur le bureau du Sénat le projet de loi portant réorganisation du régime administratif des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.

Le gouvernement a l'intention de demander à la Haute Assemblée d'annuler le plus tôt possible ce projet, qui a pour objet de faire passer les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin à la France.